



## AVIS CFDT C.E CROLLES 2 S.A.S PORTANT SUR LE RSC 2016

Comme nous l'avons noté l'année dernière, l'évolution de carrière des femmes est toujours en retrait par rapport aux hommes. Le temps passé au coefficient 255 pour les femmes OATAM s'allonge. Cela est d'autant plus inquiétant que le temps passé à ce même coefficient s'est réduit pour les hommes. Côté rémunération pour les OATAM, l'écart de salaire restent favorable aux femmes (à peu près une soixantaine d'euro) mais celles-ci ont deux ans d'ancienneté en plus.

Pour les cadres, malheureusement l'écart se creuse en faveur des hommes.

Enfin, nous notons que, dans toutes les CSP, les hommes bénéficient d'augmentations supérieures à celles des femmes, ce qui ne va dans le bon sens.

En parcourant le RSC France, nous avons relevé un point qui méritera une attention particulière en commission de suivi. Vous trouverez ci-dessous le détail des moyennes de rémunérations Crolles 2 vs France avec l'ancienneté moyenne dans la fonction. Nous notons des écarts important pour certaines CSP (tech hommes et I&C femmes et hommes) difficilement explicables par l'ancienneté dans l'entreprise au vu des politiques salariales passées.

		Crolles 2 SAS		France		Ecart de salaire C2 vs France
		ancienneté moyenne dans la fonction	salaire de base mensuel	ancienneté moyenne dans la fonction	salaire de base mensuel	
Administratifs	femmes	4 ans	2484,37	4 ans 8 mois	2643,51	-154,14
	hommes	N/A				
Technicien	femmes	4 ans 9 mois	2392,58	4 ans 5 mois	2427,72	<b>-35,14</b>
	hommes	4 ans 9 mois	2327,06	4 ans 5 mois	2418,97	<b>-91,91</b>
Opérateur	femmes	3 ans	1868,19	5 ans 11 mois	1967,66	-99,47
	hommes	2 ans 5 mois	1811,57	4 ans 4 mois	1944,02	-132,45
Ing & Cadres	femmes	3 ans 3 mois	4186,01	3 ans 8 mois	4458,02	<b>-272,01</b>
	hommes	3 ans 10 mois	4541,63	3 ans 11 mois	4939,09	<b>-392,46</b>

Finalement, le bilan 2016 reste le reflet des 3 dernières années où le sujet de l'égalité professionnelle avait été mis de côté.

Nous rendons donc un avis défavorable mais, nous notons toutefois, que la direction a pris des engagements pour 2017 et que les travaux d'amélioration ont démarré.